

Vous êtes ici : Accueil

Catégorie : [Actualités](#)

L'ambition du nouveau pôle accompagnement : mieux vivre son métier en mission, au quartier, à la maison

Créé le : 24 juillet 2024 | [Imprimer](#)



© DRHAT/armée de Terre/Défense

Créé le 1^{er} juillet 2024 au sein de la DRHAT, le pôle accompagnement (PACC) du militaire a vocation à incarner, revaloriser et faire vivre davantage la condition militaire. Dans un souci d'efficacité opérationnelle face à un contexte guerrier toujours plus prégnant, il portera également les sujets des forces morales et de la résilience de la Communauté Terre. Cette création souligne ainsi l'engagement continu de l'armée de Terre au profit du bien vivre des militaires et de leur famille.

Trois enjeux en terme de condition militaire

En la matière, le chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) assume une triple fonction : décrire les besoins et les attentes, orienter et éclairer en anticipant. Ces trois fonctions s'inscrivent dans un ensemble d'acteurs et de domaines plus large, coordonné au niveau interarmées et, sur certains sujets, au niveau ministériel.

Trois enjeux occupent une place déterminante :

- renforcer les forces morales et la résilience de la Communauté Terre pour pouvoir s'engager dans des conflits d'ampleur et face à des menaces diverses, dans une société éloignée des sujétions imposées par l'état militaire ;
- objectiver la situation de l'armée de Terre en confrontant ressenti et données réelles pour en tirer les bonnes conclusions et orienter les décisions ;
- préserver les besoins particuliers de l'armée de Terre au regard de la réalité RH, de la réalité du terrain, du rythme opérationnel...

Organisation

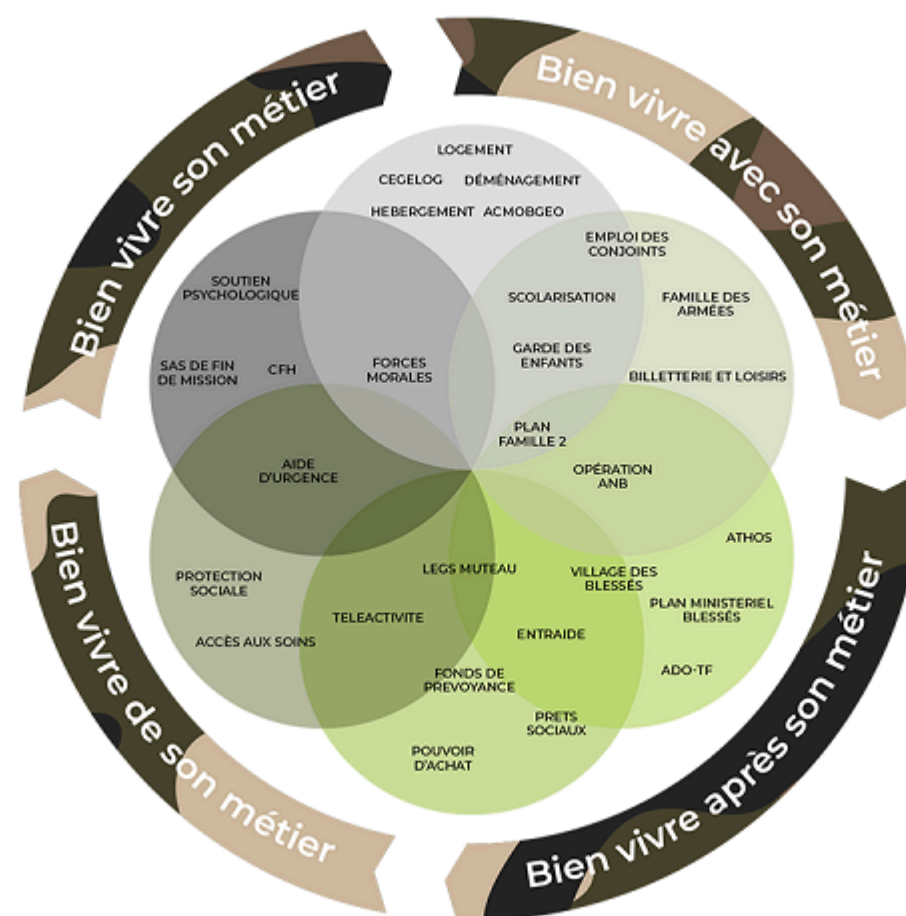
Issu du regroupement du bureau condition du personnel – environnement humain (BCPEH) et de la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT), le pôle placé sous l'autorité d'un officier général entretient des liens étroits avec la concertation et notamment le CFMT.

Un pôle à la tête de trois chaînes

- un « réseau CONDIPERS armée de Terre », constitué des bureaux condition du personnel (BCP) d'EMZD et des bureaux environnement humain (BEH) des formations, chargé d'appuyer le commandement dans tous les domaines de la condition du personnel militaire. Ses tâches sont étroitement liées aux trois fonctions du CEMAT, auxquels s'ajoute l'information ;
- un réseau d'appui et de soutien psychologique de l'armée de Terre (psychologues-brigades – CFH^[1] - référents-sections) ;
- une chaîne « blessés » (CABAT centrale, cellules d'aide aux blessés zonales, BEH des formations) chargée de suivre et d'accompagner blessés et familles endeuillées.

Quatre priorités d'action

- bien vivre son métier (manière dont le militaire aborde et exécute son activité au quotidien) ;
- bien vivre de son métier (justes contreparties aux sujétions qu'impose l'état militaire) ;
- bien vivre avec son métier (conciliation vie professionnelle et personnelle) ;
- bien vivre après son métier (transition professionnelle).



Afin de contribuer à la fidélisation et à l'efficacité opérationnelle, le pôle se concentre sur quatre priorités :

- **Améliorer la qualité de vie en garnison** : l'emprise militaire est bien plus qu'un lieu de vie et de travail pour les militaires ; elle est un élément essentiel de leur bien-être, tant pendant le service qu'en dehors. Cette priorité englobe un large éventail de domaines tels que les infrastructures de travail, les installations sportives, l'hébergement, la restauration, les services de soutien familial, et la qualité des relations professionnelles.
- **Accompagner la mobilité et ses impacts** : caractéristique fondamentale du statut militaire, la mobilité peut entraîner des difficultés pour les militaires et leur famille, notamment en matière de déménagement, de logement, de scolarisation et de garde des enfants, d'accès aux soins et d'insertion professionnelle des conjoints. Cette priorité s'inscrit dans les efforts plus larges du ministère pour valoriser la singularité militaire et améliorer les conditions de vie des militaires et de leurs proches.
- **Soutenir les blessés et les familles endeuillées** : le ministère et l'armée de Terre s'engagent à ne laisser aucun blessé sur le bord de la route. Un dispositif robuste d'accompagnement des blessés et de leur famille est mis en place, en collaboration avec d'autres acteurs tels que le Service de santé des armées, l'Action Sociale des Armées (ASA), Défense Mobilité, le programme ATHOS ou encore l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaCVG), pour soutenir les familles endeuillées et les aidants à chaque étape de leur parcours.

- **Renforcer les forces morales des unités et du personnel** qui les composent, depuis la formation initiale jusqu'à l'engagement au combat, et même après[2] en passant par l'entraînement et la vie en garnison.

[1] Conseillers facteur humain

[2] Forces morales en prévention, pendant l'action, en récupération-reconstruction.

Post

J'aime 0

< Précédent

Suivant >

[Retour en haut](#)

Rubriques

[Actualités](#)

[Formation](#)

Informations

[Accessibilité](#)

[Conditions générales d'utilisation \(CGU\)](#)

[RGPD](#)

[Nous situer](#)

[Donnez votre avis](#)

Autres sites



www.legifrance.gouv.fr

www.service-public.fr

www.gouvernement.fr

www.france.fr

